

Brèves informations

Tradition catholique et tradition gnostique

La gnose est la « sagesse » de la franc-maçonnerie et des autres sociétés secrètes qui sont en train d'instaurer le Nouvel Ordre Mondial. Il n'est donc pas étonnant de voir cette pensée pénétrer tous les milieux et tenter même de pénétrer les milieux catholiques de Tradition.

Voulant mettre en garde nos lecteurs contre ce danger, nous leur signalerons ici les tentatives de pénétration que nous remarquons, comme les mises en garde et les résistances de nos amis.

*

Una Voce, bulletin romand de l'association pour la défense de la foi, du latin et du chant grégorien publie dans son numéro 5 de septembre-octobre 1998 rien moins qu'un texte de René Guénon (page 17). Texte bref, sans doute, mais sans aucune mise en garde. Il s'agit d'un extrait tiré de la revue *Regnabit*, revue catholique consacrée au Sacré-Cœur, à laquelle Guénon collabora quelques temps lorsqu'il essaya de pénétrer les milieux catholiques.

Lucien Méroz, rédacteur de la revue *Una Voce*, connaît pourtant bien René Guénon auquel il a consacré un livre publié chez Plon.

Il y a quelque temps Lucien Méroz a organisé à Genève une conférence de Jean Borella. Borella a un peu modifié sa pensée et maintenant il critique

certaines positions de Guénon. Mais cela ne signifie pas qu'il a abandonné la gnose. Ce n'est pas parce qu'un auteur gnostique en critique un autre (ce qui est assez fréquent dans ce milieu où ne règne pas la charité de Notre-Seigneur, il suffit de lire les œuvres de Guénon lui-même pour voir qu'il se disputait avec beaucoup de monde) qu'on peut être assuré qu'il n'est plus gnostique.

On voit qu'une personne s'est vraiment convertie lorsqu'elle dénonce la gnose elle-même, en ayant conscience de son caractère satanique et anti-chrétien. Or voici ce qu'écrit Borella encore en 1996 : « Il existe quelques écoles de pensée qu'on peut appeler "traditionalistes", en particulier dans certaines branches de la FM, telles que la GLNF, sans parler des divers groupes de catholiques qui demeurent fidèles au *ritus antiquus* de la messe, et au latin ¹. » Sans commentaire.

*

Lectures Françaises (86190 Chiré-en-Montreuil) nous a fait l'honneur de nous citer dans son n° 500. Cette revue relève les « Brèves informations » que nous avons données dans notre n° 26 sur l'infiltration des idées païennes et gnostiques dans les milieux de Tradition. Et elle conclut en souhaitant

¹ — Arnaud GUYOT-JEANIN, *Enquête sur la Tradition aujourd'hui*, Paris, Guy Trédaniel éditeur, 1996, p. 42-43.

une « clarification nette » sur ces questions.

Cette brève notule n'a pas plu au *Libre Journal* qui proteste dans son n° 166 du 11 novembre 1998 contre « un amalgame aventuré par les bons pères d'Avrillé à propos du vote catholique, des chansons du docteur Merlin, de la publication d'une revue FN consacrée à Julius Evola et d'une collaboration d'Arnault Guyot-Jeanin et Christophe Levallois au *Libre Journal* voici neuf mois ». Et il conclut : « Notre famille aurait-elle besoin d'un sujet supplémentaire de querelle et de division ? »

Il est vraisemblable que le *Libre Journal* se soit contenté de lire *Lectures Françaises* et ne soit pas allé lire *Le Sel de la terre*, car il aurait vu que nous n'avons pas parlé du vote catholique, et que ce que le *Libre Journal* appelle un « amalgame » est en réalité une tentative faite par certains de concilier les inconciliables : le paganisme et le christianisme, la gnose et la foi.

Quant à la division, il est clair qu'elle est nécessaire. Nous ne devons rien avoir de commun avec un docteur Merlin violemment anti-chrétien, ni avec un Julius Evola ou un René Guénon ¹.

¹ — Dans ce même numéro 166 du *Libre Journal* il est fait mention du docteur Merlin pour signaler qu'une soirée où il devait participer est annulée, et de Guy Trédaniel, éditeur peu recommandable

Et tant que le *Libre Journal* n'aura pas rompu avec ces gens-là, nous lui ferons une juste querelle.

*

Nous relevons dans *Miles* n° 57 ² un intéressant article intitulé : « Tradition catholique et tradition gnostique. Y a-t-il un ésotérisme en Chrétienté ? » L'auteur de l'article résume la pensée de René Guénon, puis il montre que cette pensée n'est pas acceptable par un catholique. Enfin il étudie quelques institutions de chrétienté qu'on veut nous présenter comme ésotériques ou initiatiques : la royauté, la chevalerie, l'Ordre des Templiers et les corporations de métier. Cet article est vraiment excellent et nous conseillons à nos lecteurs qui s'intéressent à cette question de se procurer ce numéro de *Miles*.

(voir par exemple le livre référencé à la note ci-dessus). Par ailleurs Serge de Beketch reçoit fréquemment à Radio-Courtoisie des sectateurs d'Evola et de Guénon.

² — Rédaction et correspondance : M. Jean-Pierre le Roy, Puy Raveau, 86250 Saint-Romain en Charroux.

Accord du Barroux avec la Conférence monastique de France

Dans un autre domaine, nous signalons deux articles parus en mars et avril dernier dans la revue catholique

*
* *

américaine (de tendance « ralliée ») : *The Remnant*. Dans son numéro du 16 mars 1999, cette revue annonce que, suite à un accord signé avec les évêques de France le 15 décembre 1998, l'abbaye bénédictine du Barroux autorise désormais ses moines à concélébrer occasionnellement le *novus Ordo*, soit à l'extérieur, dans des églises ou monastères non traditionnels, soit à l'abbaye, lorsque, par exemple, des moines étrangers souhaitent concélébrer au Barroux. *The Remnant* s'inquiète de cet accord, le qualifiant de « tournure des événements alarmante pour le mouvement de la Tradition en France », et craignant des pressions sur les autres communautés traditionnelles (non consultées en la circonstance) pour obtenir d'elles les mêmes concessions.

Le numéro suivant, du 2 avril 1999, apporte une rectification de M. Davies. Assurément, c'est l'information donnée par cette mise au point qui est la vraie, mais elle ne cesse pas pour autant d'être accablante pour l'abbaye du Barroux, en dépit des propos volontairement (mais vainement) rassurants de M. Davies. En voici le texte :

Il est malheureux que l'article intitulé « Abbaye traditionaliste sur le point de célébrer la nouvelle messe » paru le 16 mars dans *The Remnant* ait été publié sans que ladite abbaye ait été contactée au préalable. Aucun accord n'a été signé par l'abbaye et les évêques français le 15 décembre. Et il n'est pas question pour la communauté de célébrer la nouvelle messe au sein de l'abbaye.

Toutes les messes privées ainsi que la messe conventuelle sont célébrées selon le rite traditionnel, les messes privées suivent le missel de 1962, la messe conventuelle celui de 1965 avec quelques variantes du rite monastique.

C'était déjà le cas de nombreuses années avant 1988.

Le 12 décembre 1998 (et non le 15, comme le rapporte à tort l'article) un accord préalablement signé fut accepté par la *Conférence monastique de France* (l'union des abbayes cisterciennes et bénédictines de France). Il prévoit que les moines d'autres abbayes ou monastères étant de passage au Barroux pourront célébrer la nouvelle messe dans les chapelles. Comment les moines du Barroux pourraient-ils espérer dire la messe traditionnelle dans les autres abbayes ou monastères s'ils ne le payaient pas de retour en permettant la nouvelle messe chez eux ? La raison principale pour laquelle les moines d'autres monastères se rendent au Barroux est dans la plupart des cas l'apprentissage de la messe traditionnelle, et en leur offrant cette chance, l'abbaye fait un bon apostolat.

Les moines du Barroux qui se rendent dans d'autres abbayes ont le droit, s'ils le souhaitent, de concélébrer dans le nouveau rite, droit qui leur est concédé par le Canon 902. En acceptant l'existence de ce droit, l'abbaye ne concède rien. Le même Canon donne à tout prêtre le droit de dire sa messe en privé, si tel est son désir, et on peut tenir pour certain que c'est ce que feront les moines du Barroux les rares fois où ils visiteront d'autres monastères.

Un représentant du père abbé, Dom Gérard, concélébrera cette année la messe chrismale selon le nouveau rite avec l'évêque d'Avignon. L'accord ne parle pas de renouveler cela chaque année. On peut voir cela comme un geste d'unité ecclésiale qui prouve que la communauté du Barroux se considère comme appartenant à la même église que les autres catholiques du diocèse.

Enfin, dom Gérard a admis que la

nouvelle messe était orthodoxe. On peut penser qu'il se réfère au missel latin de 1970, qui ne contient aucun des abus et des déviations qui accompagnent aujourd'hui la célébration d'une messe paroissiale type. Ces abus et ces déviations ont été sévèrement critiqués par le cardinal Ratzinger dans sa conférence d'octobre 1998. Mgr Lefebvre lui-même a admis que la nouvelle messe n'était pas hérétique¹, et comme je le montre dans mon livre *I am with you always*², Dieu ne permettrait jamais qu'un pape approuve un rite liturgique qui contienne quelque chose de non orthodoxe ou de nuisible à la foi. Mais si la nouvelle messe est orthodoxe, dira-t-on, pourquoi insister sur l'usage du missel de 1962 ? J'ai expliqué pourquoi je pense qu'on devrait faire ainsi dans mon ouvrage de près de 700 pages *Pope Paul VI's New Mass*, disponible aux presses du Remnant pour 12 \$ port inclus. Pour autant que je puisse en juger, la seule nouveauté ici est la décision de permettre à un moine du Barroux de participer à la messe chrismale selon le nouveau rite avec l'évêque d'Avignon. Si j'avais été le père Abbé, je n'aurais pas fait cette concession et je préférerais également

que la messe conventuelle soit célébrée strictement selon le missel de 1962 plutôt que selon celui de 1965. Cependant je comprends bien qu'en tant que bénédictins, ils aient pu souhaiter introduire des usages monastiques.

Pour toutes ces raisons, je ne discerne pas de « tournure des événements alarmante pour la Tradition en France », comme le rapportait le dernier numéro [du *Remnant*].

En acceptant officiellement que les prêtres de passage disent la messe nouvelle à l'intérieur des murs de l'abbaye, les moines du Barroux ont mis un peu plus le doigt dans l'engrenage qui les conduit lentement mais sûrement à l'acceptation du *novus Ordo*. La raison donnée : « un bon apostolat » auprès des prêtres venus « dans la plupart des cas » faire « l'apprentissage de la messe traditionnelle », ne saurait justifier ce marché scandaleux : *non faciant mala ut eveniant bona*. D'ailleurs, les choses n'en restent pas là puisqu'un moine est allé concélébrer la messe chrismale à Avignon, suivant en cela l'exemple du père abbé qui a concélébré avec le pape et qui déclare désormais pour se justifier que la nouvelle messe est *orthodoxe*... Nous sommes bien loin de la résistance intrépide de Mgr Lefebvre. Nous renvoyons nos lecteurs à l'éditorial du numéro 29 qui traite de cette question.

¹ — L'argument est d'une ambiguïté sournoise : comme si Mgr Lefebvre ne voyait aucun problème d'ordre doctrinal dans la célébration du *novus Ordo* ! (NDLR.)

² — *Je suis avec vous tous les jours*.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !